



Violenter par mon Ex conjoint

Par **Maryne67**, le **27/01/2016** à **22:39**

Bonjour ,

Suite au jugement provisoire pour ma fille . Mon ex conjoint avait le droit de venir chercher ma fille 2x par semaines .

Un samedi Mr m'a contacter pour le dimanche , alors que ce n'était pas son jour de garde , sa nouvelle petite amie s'en ai mêler! Avec plusieurs histoires avec eux , que sa petite amie se mêle du jugement de ma fille , je l'ai tres mal pris et me suis deplacer a son domicile . Je nai meme pas eu le temps d'ouvrir la bouche que Mr ma sauter dessus, étrangler, étouffer, frapper ...

Je suis directement aller au urgence je suis ressortis avec plusieurs hématomes et un ITT de 3jours. Le lendemain je suis de suite aller déposé plainte , quelques semaines / mois après j'ai reçu un courrier disant que ma plainte avait été classée sans suite

Je trouve ça injuste !

pouvez vous m'expliquer pourquoi Mr n'a pas été puni ?

Merci

Par **Visiteur**, le **28/01/2016** à **09:45**

Bonjour,

itt trop court ? ne justifiait probablement pas la plainte !?